COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 mars 2007

CP 07/03-19

ACQUISITION DE LIVRES NON SCOLAIRES ET DOCUMENTS IMPRIMES DEVOLUTION DU MARCHE

Le marché a pour objet l'acquisition de livres non scolaires et documents imprimés.

Les caractéristiques principales du marché sont les suivantes :

Procédure : Appel d'offres ouvert européen

Marché de fournitures à bons de commande décomposé en lots comprenant les montants annuels suivants :

Lot n° 1: livres documentaires pour adultes

- montant minimum : 25 000 € - montant maximum : 75 000 €

Lot n° 2 : livres de fiction adultes - montant minimum : 20 000 €

- montant maximum : 50 000 €

Lot n° 3 : livres et audiolivres documentaires pour la jeunesse

- montant minimum : 10 000 € - montant maximum : 35 000 €

Lot n° 4 : albums, romans et audiolivres de fiction pour la jeunesse

- montant minimum : 12 000 € - montant maximum : 35 000 €

Lot n° 5 : ouvrages sur des sujets d'intérêt local ou régional

montant minimum : 3 000 €
montant maximum : 12 000 €

Lot n° 6 : bandes dessinées

- montant minimum : 5 000 € - montant maximum : 11 000 € Lot n° 7 : livres neufs reliés - montant minimum : 7 000 € - montant maximum : 14 000 €

Durée : 12 mois à compter de sa notification, renouvelable 3 fois, pour une période d'un an par expresse reconduction.

Conformément au Code des Marchés Publics, les critères définis et pondérés dans le dossier de consultation par la personne publique permettant à la Commission d'appel d'offres de dégager l'offre économiquement la plus avantageuse sont les suivants :

- Valeur technique6

Pour tous les lots, au regard de :

- la consultation sur place
- service d'information et d'orientation
- recherches bibliographiques
- formation
- partenariat culturel

Pour les lots 3 et 4 – au regard des offices de nouveautés (cf article 3 du CCTP).

- Fonds documentaire4

La Commission d'appel d'offres, réunie le 19-02-2007, a examiné les offres déposées par les sociétés ayant répondu à la consultation dans les formes et délais requis.

A l'issue de l'analyse des offres, la Commission a décidé d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

Marché n° 282-06 Marché n° 286-06 Marché n° 287-06	Lot 1 Lot 5 Lot 6	Librairie Deloche
Marché n° 283-06	Lot 2	Librairie Le Scribe
Marché n° 284-06 Marché n° 285-06		Librairie Le Bateau Livre
Marché n° 288-06	Lot 7	Biblioteca

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer, au nom du Conseil Général :

- le marché de fournitures pour l'acquisition de livres non scolaires et documents imprimés ;
- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 mars 2007

CP 07/03-19

ACQUISITION DE LIVRES NON SCOLAIRES ET DOCUMENTS IMPRIMES DEVOLUTION DU MARCHE

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu décision de la commission d'appel d'offres réunie le 19 février 2007,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE:

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département :
 - le marché de fournitures pour l'acquisition de livres non scolaires et documents imprimés avec les sociétés suivantes :

Marché n° 282-06 Marché n° 286-06 Marché n° 287-06	Lot 5	Librairie Deloche
Marché n° 283-06	Lot 2	Librairie Le Scribe
Marché n° 284-06 Marché n° 285-06		Librairie Le Bateau Livre
Marché n° 288-06	Lot 7	Biblioteca

- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,